

## Dossier rentrée septembre 2026 : «candidats Parcoursup»

### ACCUEIL DES ETUDIANTS INFIRMIERS DE 1<sup>ère</sup> ANNEE

**Pré-rentrée obligatoire le Lundi 31 Août 2026**

**Rentrée le Mardi 1 septembre 2026**

#### Formalités administratives d'inscription définitive IFSI Bayonne

Vous n'avez plus de vœux en attente sur Parcoursup.

- Si vous avez accepté et confirmé une proposition d'admission entre le 2 juin et le 10 juillet 2026 inclus, vous avez jusqu'au 17 juillet 2026 à 12h, pour adresser le dossier administratif d'inscription à l'IFSI. A défaut, vous serez considéré comme ayant renoncé à votre admission et votre place sera redistribuée à un candidat en attente.

- Si vous avez accepté et confirmé une proposition d'admission entre le 11 juillet et le 23 août 2026, vous avez jusqu'au 24 août 2026 18h, cachet de la poste faisant foi, pour adresser le dossier administratif.

**Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date butoir pour adresser votre dossier administratif.**

Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 24 août 2026 l'inscription administrative se fait **dans les plus brefs délais** après l'acceptation.

#### IMPORTANT :

1 - Vous devez télécharger sur la plateforme Parcoursup l'attestation d'admission dès l'acceptation et la confirmation d'une proposition d'IFSI. Cette attestation est exigée pour l'inscription administrative. Aucun dossier d'inscription ne sera pris en compte en l'absence de ce document.

2 - Pré-rentrée obligatoire le **Lundi 31 août 2026.**

**Nous vous conseillons vivement d'anticiper les vaccinations obligatoires, et faire remplir la fiche ARS par votre médecin traitant.**

**Ce document conditionne l'accès au premier stage.**

**A AUCUN MOMENT DU PROCESSUS VOUS NE DEVEZ VOUS DESINSCRIRE DE LA PLATEFORME SOUS PEINE DE PERDRE VOTRE PLACE.**

Le règlement intérieur est accessible sur le site [ri-rentree-2025.pdf \(ch-cote-basque.fr\)](#)

Vous devez en prendre connaissance et attester l'avoir lu sur la fiche d'inscription à l'IFSI.

En attendant nous pensons que les quelques données suivantes pourront vous aider à préparer votre entrée à l'IFSI du Centre Hospitalier de la Côte Basque.

### La localisation de l'IFSI :

L'IFSI est situé : 3, avenue Jean Darrigrand à Bayonne (64100)

### L'adresse postale de l'IFSI :

**Tout courrier est à nous adresser à : IFSI – CH Côte Basque – 13 avenue Jacques Loëb  
à Bayonne (64100)**

### Le planning de l'année :

Ci-joint en annexe **(document 1)**.

Il vous indique la répartition entre semaines de formation à l'IFSI et semaines de stages pratiques ainsi que les semaines de vacances.

### Les stages

Les affectations en stage sont déterminées par l'IFSI. Seul, le dernier stage soit le stage « projet professionnel » en fin de 3<sup>ème</sup> année de formation infirmière, est laissé au choix de l'étudiant.

Les déplacements sont inévitables. Il est impératif d'être en cours d'obtention du permis de conduire B ou d'en être titulaire et d'avoir un moyen de locomotion (covoiturage possible pour certains lieux de stage).

Les déplacements obligatoires qui éloignent l'étudiant de Bayonne sont indemnisés par l'IFSI du CHCB.

### L'enseignement théorique et clinique

Le déroulement des enseignements se décline dans le strict respect de l'arrêté du 24 Février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

### Conception et organisation de la formation

Des formateurs en soins infirmiers seront vos référents. Ils sont responsables de la conception et de l'organisation de la formation, des évaluations des connaissances (en lien avec l'université de Bordeaux) et du suivi pédagogique.

Le suivi pédagogique accompagne les apprentissages collectivement et individuellement mais la réussite de votre projet tient à votre engagement et à votre dynamisme tant à l'IFSI qu'en stage.

L'acquisition des compétences comme la validation des unités d'enseignement (UE) constituent les points essentiels de la formation.

Afin de vous permettre d'être acteur de votre progression tout au long de la formation, un outil individuel nommé portfolio vous sera remis en début de 1<sup>ère</sup> année.

Les liens que vous saurez établir entre les connaissances et la pratique en stage constitueront la base du succès et de la qualité de votre formation. L'investissement dans la recherche de données représente un point fort de l'esprit du programme des études.

L'enseignement de l'anglais et les travaux de recherche se font par informatique. Il convient d'être équipé d'un ordinateur personnel et d'un accès internet à domicile.

### Les engagements financiers pour vos études

Les études sont prises en charge par le Conseil Régional d'Aquitaine sauf pour les personnes bénéficiant d'un financement par la formation professionnelle (ANFH, Transition Pro ...). Néanmoins, tout étudiant doit s'acquitter annuellement des droits d'inscription pour son admission.

### **Les bourses d'études**

Le Conseil Régional octroie des bourses d'études, l'ouverture des dépôts de dossiers débutera début juin 2026.

Pour tous renseignements, consultez le site :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/bourses-detudes-sur-criteres-sociaux-etudiants-en-formations-sociales-paramedicales-et-de-sante-0?recherche=bourses>

## **Conditions pour être admis(e) définitivement en 1<sup>ère</sup> année :**

Vous devez :

- Renvoyer le dossier ci-joint dûment complété à l'IFSI le plus rapidement possible.
- Satisfaire à des conditions médicales réglementaires pour l'admission en 1<sup>ère</sup> année de formation infirmière. Pour cela, faire compléter, par un médecin, la Fiche Médicale (**document 2**).

**Il convient impérativement de conserver un exemplaire des pièces médicales.**

## INFORMATIONS GENERALES

### Frais d'inscription :

- L'inscription à l'Université de Bordeaux, se fait en ligne en ligne à partir du 7 juillet 2026. Pour consulter les modalités et accéder à l'inscription, rendez-vous sur : <https://sante.u-bordeaux.fr/scolarite-demarches-administratives/inscriptions-reinscriptions>. S'inscrire en Soins Infirmiers-MODALITÉS POUR IFSI, Contact administration universitaire : [ifsi@u-bordeaux.fr](mailto:ifsi@u-bordeaux.fr)
- Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) : 105€ paiement en ligne (tarif 2025) [Accueil - CVEC, Contribution de vie étudiante et de campus \(etudiant.gouv.fr\)](#) à partir du 1<sup>er</sup> juin 2026

### Frais de scolarité : tarif 2026-2027

Coûts pédagogique : 7500€ net de taxes par an pris en charge par le conseil régional (sauf situation exceptionnelle)

### Frais annuels de formation non remboursables (à titre indicatif, tarifs 2025-2026)

	Etudiant en formation initiale	Etudiant salarié relevant de la formation continue
Droits d'inscription universitaire	178 € (tarif 2025)	
Frais pédagogiques	0€	7500€
CVEC	105€	dispensé

### Explications :

- **Sont considérés « étudiants en formation initiale » :**
  - Étudiants en poursuite d'études
  - Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail au moment de la rentrée universitaire
  - Dans le cadre d'une rupture conventionnelle de contrat, le candidat doit justifier d'un refus de prise en charge financière et être inscrit à France Travail (cf : fiche inscription, attestation à fournir)
  - Bénéficiaires du RSA
- **Sont considérés candidats relevant de la formation continue :**
  - la promotion professionnelle : dossier à constituer auprès de votre employeur
  - la prise en charge par un organisme financeur Transition Pro
- **l'autofinancement :** vous financez vous-même vos études

## **Organisation de la formation 1<sup>ère</sup> année**

### **1 - Le planning type des semaines d'IFSI :**

- A l'IFSI, les cours se déroulent du lundi au vendredi sur la base de 35 heures /semaine avec une amplitude horaire de 8 h à 18 h.

- Le contenu du planning varie d'une semaine à l'autre en fonction du projet d'enseignement. Il est porté à votre connaissance la semaine précédente.

### **2- Les plannings de stage :**

- Ils sont variables selon les établissements et l'organisation de l'encadrement des stagiaires accueillis.

- La durée hebdomadaire du stage est fixée sur la base de 35 H/ semaine, dont 5 heures d'appropriation réflexive sur le lieu de stage.

- Le stage peut se dérouler sur tous les jours de la semaine, nuit et jour (y compris le samedi et le dimanche ; dans ce cas, les repos seront fixés en semaine).

Les jours fériés, s'ils sont travaillés, donnent droit à récupération.

## RECAPITULATIF DOSSIER POUR L'INSCRIPTION A L'IFSI

**INFORMATION CNIL** : Les informations mentionnées dans ce document feront l'objet d'un traitement automatisé. Conformément à l'article 27 de la loi n°78 du 6 janvier 1978, chaque candidat bénéficie du droit d'accès au fichier informatique établi par le C.R.I.H. pour les informations le concernant.

NOM-----

Epouse(x)-----

Prénom-----

Né(e) le-----

## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT ( à défaut, votre dossier ne sera pas valable)

**Pour tous les candidats** (cocher les documents transmis)

- Copie recto/verso pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- Fiche médicale ARS (document 2)
- Photocopie du carnet de vaccinations ou attestation médicale de vaccination
- Résultat sérologie pour l'hépatite B
- Photocopie du baccalauréat ou diplôme équivalent (pas de relevé de notes ; sauf pour Bac 2025)
- Photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté
- Attestation d'admission dans cet institut à télécharger sur Parcoursup
- Attestation sur l'honneur de non-exclusion d'un IFSI pour sanction disciplinaire
- Fiche « Prise en charge financière » (document 3)
- Dossier complémentaire AGIRH (dossier à envoyer UNIQUEMENT par mail) (document 4)
- Fiche signalétique dûment remplie avec 1 photo d'identité collée (document 5)


**L'ensemble de ces documents est à nous transmettre  
aux dates indiquées en première page de ce dossier (par courrier ou en mains  
propres)**

**Vous recevrez votre convocation par mail environ 15 jours avant la date  
de la pré-rentrée le Lundi 31 août 2026**




**document 1**



**IFSI/IFAS DE BAYONNE PLANIFICATION 2026-2027**

ANNEE		2026												2027																																													
MOIS		SEPT				OCT				NOV				DEC				JANV				FEVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUN				JUILLET				AOUT													
SEMAINE		35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34						
DATE		24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16						
PROMO 2026-2029		E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	SI	S	S	S	S	S	E	V	V	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	V	V	E	E	SI	S	S	S	S	S	E	E	E	E	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	
PROMO 2025-2028		V	E	E	E	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	E	E	E	V	V	E	E	E	E	E	E	E	E	E	S	S	S	S	S	V	V	S	S	S	S	S	S	E	E	E	E	E	E	E	E	V	V	V	V	V	V			
PROMO 2024-2027		V	E	E	E	E	E	E	E	E	E	S	S	S	S	S	S	S	V	V	S	S	S	E	E	E	E	S	S	S	S	S	S	S	V	E	E	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	V								
IFAS 2025-2026		E	E	E	E	E	E	E	S	S	S	S	S	E	E	E	E	V	V	E	E	S	S	S	S	S	E	E	E	S	S	S	S	S	S	S	S	V	E	E	E	E	E	S	S	S	S	S	S	S	S	S	E						
S1	du 9/11 au 11/12	2026-2029																																																									
S2	17/05 au 18/06																																																										
S3	21/09 au 27/11																																																										
S3.A	21/09 au 23/10																																																										
S3.B	26/10 au 27/11																																																										
S4	15/03 au 28/05																																																										
S4.A	15/03 au 09/04																																																										
S4.B	26/04 AU 28/05																																																										
S5	02/11 au 22/01																																																										
S6	22/02 au 09/04																																																										
S6PP	03/05 au 25/06																																																										

**LEGENDE**

	VA CANCES SCOLAIRES ZONE A	<b>E</b>	ENSEIGNEMENT
	* du samedi 17/10 au dimanche 01/11/2026		
	* du samedi 19/12 au dimanche 03/01/2027	<b>S</b>	STAGES SEM ESTRES 1 ET 2
	* du samedi 13/02 au dimanche 28/02/2027	<b>SS</b>	SERVICE SANITAIRE du ??
	* du samedi 10/04 au dimanche 25/04/2027	<b>S</b>	STAGES SEM ESTRES 3 ET 4
	* à partir du samedi 03/07/2027	<b>S</b>	STAGES SEM ESTRES 5 ET 6
	VA CANCES IFSI		
	CHANGEMENT SEM ESTRE		

**(document 2)**



**ETUDIANT EN SANTE**  
**Fiche médicale à valider par un médecin**

<b>Filière universitaire :</b> <input type="checkbox"/> Médecine <input type="checkbox"/> Odontologie <input type="checkbox"/> Pharmacie <input type="checkbox"/> Sage-femme <b>ou</b> <b>Institut de formation :</b> ..... .....	<b>NOM :</b> ..... <b>Prénom :</b> ..... <b>Tél. :</b> .....  <b>Département de naissance :</b> ..... <b>Code postal résidence :</b> .....	<b>NOM de naissance :</b> ..... <b>Date de naissance :</b> .... / .... / ..... <b>Email :</b> .....  <b>Commune de naissance ou pays si né(e) à l'étranger :</b> ..... .....
---	---	--

Avant votre entrée en formation, vous devez apporter la preuve que vous êtes vacciné(e) contre différentes maladies. Si vous n'êtes pas à jour des vaccinations obligatoires, vous ne serez pas autorisé(e) à aller en stage. Les tableaux suivants devront être complétés par un médecin. Cette fiche devra être communiquée, avec les résultats\*\* sérologiques réalisés (au minimum anticorps anti-HBs et anticorps anti-HBc), en même temps que votre dossier d'inscription selon les modalités décrites par l'établissement.

**Diphtérie-Tétanos-Polio (dTP)\* / Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche (dTPCa)**

Faire un rappel dTPCa si un vaccin coquelucheux n'a pas été administré dans les 5 dernières années.  
Puis rappels dTPCa à âge fixe (25, 45 et 65 ans).

<b>Dernier rappel dTP</b>	<b>Dernier rappel dTPCa</b>
Date : .... / .... / ....	Date : .... / .... / ....
Nom : .....	Nom : .....

**Hépatite B\***

Conditions d'immunisation valides :  
 Ac anti-HBs > 100 UI/l (quels que soient l'historique vaccinal et l'ancienneté des résultats)  
 Ac anti-HBs ≥ 10 UI/l et Ac anti-HBc négatif et schéma vaccinal complet  
 Autres situations : cf. Mémo « Professionnel de santé en charge des vaccinations des étudiants en santé »

- Schémas complets valides :
- 3 doses (2 doses à au moins 1 mois d'intervalle, 3e dose au moins 5 mois après la 2e)
  - Schéma accéléré (adultes) : 3 doses en 21 jours puis rappel à 1 an
  - Schéma administré dans l'adolescence (entre 11 et 15 ans) : 2 doses espacées de 6 mois d'un vaccin dosé à 20 µg



**Joindre résultats de sérologie\*\* et indiquer les dates de vaccination (quels que soient les résultats de sérologie) :**

- Première dose => Date : .... / .... / .... Nom : .....
- Deuxième dose => Date : .... / .... / .... Nom : .....
- Troisième dose => Date : .... / .... / .... Nom : .....
- **Injections supplémentaires :**
- Date : .... / .... / .... Nom : .....
- Date : .... / .... / .... Nom : .....
- Date : .... / .... / .... Nom : .....

### Rougeole Oreillons Rubéole (ROR)

**Personnes nées depuis 1980 :** 2 doses recommandées, à 1 mois d'intervalle quels que soient les antécédents pour ces 3 maladies (ou 3 doses si 1<sup>ère</sup> dose de vaccin reçue avant l'âge de 12 mois)  
**Personnes nées avant 1980 :** 1 dose si pas d'antécédent rougeole ou doute (sans contrôle sérologie préalable).

#### Personnes nées depuis 1980

Première dose : Date : .... / .... / ..... Nom : .....  
 Deuxième dose : Date : .... / .... / ..... Nom : .....

#### Personnes nées avant 1980

Antécédent rougeole : Oui /Non  
 Si Non : Date vaccination : .... / .... / ..... Nom : .....

### Varicelle

#### Vaccination avec 2 doses en absence d'antécédent varicelle (ou doute) et sérologie négative

Antécédent varicelle : Oui /Non  
 Si Non :  
 Sérologie positive : *Joindre le résultat\*\**  
 Sérologie négative : dates des vaccinations :  
 Première dose : Date : .... / .... / ..... Nom : .....  
 Deuxième dose : Date : .... / .... / ..... Nom : .....



### Infections invasives à méningocoques (IIM) ACWY et B

**ACWY : 1 dose recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage jusqu'à 24 ans inclus en population générale**

**B : 2 doses entre 15 et 24 ans en population générale**

Date vaccination Men ACWY : .... / .... / ..... Nom : .....

Première dose Men B : .... / .... / ..... Nom : .....

Deuxième dose Men B : .... / ..... / ..... Nom : .....

### Tuberculose

**Vaccination : non obligatoire depuis le 1er avril 2019**

**IDR (Intra Dermo Réaction) : Il n'est pas obligatoire de disposer d'un résultat d'IDR.**

Toutefois, le médecin pourra proposer à l'étudiant, en l'absence d'examen de référence, de réaliser ce test (ou une IGRA, préférable chez les sujets vaccinés par le BCG) car le résultat peut servir de référence en cas de contagion ultérieure et de détection d'ITL, particulièrement chez les étudiants originaires de zones d'endémie ou de forte circulation et étant en France depuis moins de 5 ans. À noter, la réalisation d'IDR est à éviter dans le mois suivant une vaccination ROR.

Si existence d'un résultat d'IDR connu, même ancien, et mesuré en mm, celui-ci doit être indiqué avec la date de réalisation.

Si informations disponibles, indiquer :

Date de la vaccination : .....

Date dernière IDR et résultat (en mm) : .....

Date IGRA de référence et résultat : .....

\* Vaccination obligatoire

\*\* Preuves d'immunisation jointes sous pli confidentiel

Je, soussigné(e) Dr ..... certifie que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts.

Fait le : .... / .... / .....

Signature et cachet du praticien :

**(document 3)**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**  
**PRISE EN CHARGE FINANCIERE**

Nom et prénom de l'étudiant : .....

► **Vous êtes en poursuite de scolarité**    **oui**       **non**

Si oui, veuillez fournir un certificat de scolarité pour l'année 2026-2027.

► **Vous êtes demandeur d'emploi**    **oui**       **non**

Si oui      N° identifiant : .....      Date d'inscription pôle-emploi : .....

Indemnisation par pôle-emploi :  **oui**       **non**

**Pour justifier de votre statut, veuillez fournir un document pôle emploi, attestant que vos droits sont ouverts.**

► **Vous êtes dans le cadre d'une prise en charge financière par l'employeur**

**oui**    **non**

- Nom de l'organisme : .....

- Adresse : .....

- Mail : .....

- Coordonnées de la personne à contacter : .....

.....

Signature précédée de la  
mention « lu et approuvé »

date : .....

# **DOSSIER COMPLEMENTAIRE** **AGIRH**

**Dossier à renvoyer uniquement par mail** en y  
joignant :

- Fiche AGIRH (ci jointe)
- Carte d'identité recto/verso
- Relevé d'identité bancaire
- Carte Vitale

à [ifsi@ch-cotebasque.fr](mailto:ifsi@ch-cotebasque.fr)

**Merci de scanner les documents  
individuellement en PDF**

 **FICHE AGIRH** 

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS A DESTINATION DE LA DRH DU CHCB**

Nom patronymique : \_\_\_\_\_ Nom marital : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date naissance : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
Nationalité : \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS CAPITALES** PENDANT VOTRE FORMATION A L'IFSI, pour lesquelles vous devrez, en cas de changement, informer **IMPERATIVEMENT et en même temps, par courriel** :  
l'IFSI ([ifsi@ch-cotebasque.fr](mailto:ifsi@ch-cotebasque.fr))


Tél (écrire lisiblement) : \_\_\_\_\_  
Courriel (écrire lisiblement) : \_\_\_\_\_  
Adresse (écrire lisiblement) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° sécurité sociale : /\_/\_ /\_/\_ /\_/\_ /\_/\_ /\_/\_ /\_/\_ - /\_/\_/ (clé)  
[information **obligatoire** et se rapportant à l'agent en personne (le no SS du père ou de la mère n'est pas valide)]

Renseignements bancaires : **joindre un RIB (impérativement au nom de l'élève)**

**Date d'entrée IFSI Bayonne :**

**ETUDIANT INFIRMIER** \_\_ (indiquer 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>) année à partir du : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

 Joindre les pièces suivantes :

- ◆ photocopie (**recto et verso**) de la carte nationale d'identité
- ◆ photocopie (**recto uniquement**) de la carte de sécurité sociale ('Vitale') ou d'une attestation de la CPAM si absence de carte Vitale (pièce se rapportant exclusivement à l'agent)
- ◆ relevé d'identité bancaire (impérativement au nom de l'élève)

**PROMOTION 2026/2029 - Parcoursup**

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

Nom \_\_\_\_\_ épouse(x) \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

N° sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Personne à prévenir (si besoin) ou représentant légal si étudiant mineur :

Nom \_\_\_\_\_

☎ Portable \_\_\_\_\_

Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Adresse mail personnelle utilisable pour la formation : \_\_\_\_\_

(valide, comportant le nom et le prénom, pas de pseudonyme ni de surnom)

Situation familiale : \_\_\_\_\_

Si Bac avant 2020, série : \_\_\_\_\_ obtenu en \_\_\_\_\_ Si obtenu à partir de 2020, spécialités : -----

N° INE : \_\_\_\_\_

Si autre diplôme \_\_\_\_\_ obtenu en \_\_\_\_\_

(document 5)

PHOTO A COLLER

Emplois précédents : \_\_\_\_\_  
(Lieu et fonction)

Etes-vous titulaire du permis B ? Oui  Non

Précisez votre moyen de locomotion : \_\_\_\_\_

Merci de joindre pour tout véhicule (voiture, scooter ou moto...) :

- Copie permis de conduire
- Attestation d'assurance
- Carte grise de votre moyen de locomotion

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'IFSI, le \_\_\_\_\_

<https://www.ch-cote-basque.fr/images/00-IFSI/2023/ri-202>

**SIGNATURE :**

Si personne mineur, merci de signer et de faire signer également votre représentant légal avec son nom :

